

R 229 – 23.03

Résolution du Conseil municipal de Vernier

relative à l'objet suivant :

MODIFICATION DANS LA DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS ET REPRÉSENTATIONS EXTRAPARLEMENTAIRES DE LA LÉGISLATURE 2020 - 2025

Vu les articles 13 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier ;

vu l'article 29, alinéa 3, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

vu l'article 8, du règlement des contrats de quartier du 26 novembre 2013 ;

vu la résolution R 002 – 20.06, Désignation des membres des commissions et représentations extraparlimentaires de la législature 2020 - 2025, du 2 juin 2020 ;

vu la démission de Mme Karima Sandia BOINA du Comité de pilotage du Contrat de quartier de Châtelaine - Balexert / Libellules - Gordon-Bennett ;

sur proposition des partis politiques représentés au Conseil municipal pour la législature 2020 – 2025 ;

le Conseil municipal

déclare :

désigner M. Christophe RUSSI, comme représentant du groupe MCG au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier de Châtelaine - Balexert / Libellules - Gordon-Bennett, pour le restant de la législature 2020 – 2025.

